

# OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	10 décembre 2024
Délibération N°	24
Date de la convocation	29 novembre 2024
Objet	7.10 Divers - Clôture financière d'opération - 0435 Meze - Résidence l'Ostréale - Acquisition en VEFA de 20 logements collectifs sociaux

L'an deux mille vingt-quatre le dix décembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

### PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Daniel ROBEQUAIN, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

### ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE  
Auguste CHOMEL  
Christophe DESTAING  
Serge RABINEAU

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)  
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)  
Régine ILLAIRE (pouvoir à Mme PESTEIL)  
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)  
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)

\*\*\*\*\*

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20241210-20241210-24-DAF-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2024  
Date de réception préfecture : 12/12/2024

**Objet : 7.10. DIVERS - Clôture financière d'opération - 0435 MEZE - Résidence l'Ostréale - Acquisition en VEFA de 20 logements collectifs sociaux**

Le 10 décembre 2024,

**Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,**

**Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> février 2020,**

**Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n° AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.**

**Vu la fiche financière et comptable de l'opération d'acquisition en VEFA de 20 logements collectifs locatifs sociaux située résidence l'Ostréale, 19 rue des Horts, à Mèze.**

**Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

**D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),**

**ARTICLE 2**

**Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication. Ont signé au registre, les membres présents.**

**Pour extrait certifié conforme,  
LE PRESIDENT DE L'OFFICE  
Vincent GAUDY**

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over the printed name.

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20241210-20241210-24-DAF-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2024  
Date de réception préfecture : 12/12/2024

9- 30



**0435 MEZE**  
**Résidence l'Ostréale**  
**Acquisition en VEFA de 20 logements collectifs sociaux**

**TABLEAU N° 1**

**Prix de revient de l'opération**

- Charges Foncières ( terrain,notaire,branchements ..... )	800 010,56
- Construction ( TCE, lots séparés.... )	1 782 079,92
- Honoraires ( ingénierie, contrôle technique....)	40 281,40
<b>TOTAL :</b>	<b>2 622 371,88</b>

**TABLEAU N° 2**

**Financement de l'opération**

A) Financement Principal

- Prêt CDC Plus Construction	791 844,00
- Prêt CDC Plus Foncier	377 357,00
- Prêt CDC Plai Construction	410 699,00
- Prêt CDC Plai Foncier	250 094,00
<b>S/Total I</b>	<b>1 829 994,00</b>

B) Financement Complémentaire

- Prêt Action Logement	24 000,00
<b>S/Total I</b>	<b>24 000,00</b>

C) Subventions

- Subvention Etat (Aide à la Pierre)	69 600,00
- Subvention Conseil Départemental (production)	232 000,00
- Subvention Conseil Départemental (foncier)	79 803,00
- Subvention Conseil Départemental (équilibrer)	120 197,00
- Subvention Action Logement	50 000,00
<b>S/Total II</b>	<b>551 600,00</b>

D) Affectation Fonds Propres C/10672	216 777,88
<b>TOTAL</b>	<b>2 622 371,88</b>

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20241210-20241210-24-DAF-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2024  
Date de réception préfecture : 12/12/2024